

?

Centre de Gestion SERVICE GESTION MNPAF
<servicegestion@mnpar.fr>

mar 27 oct 07:23 (il y a 5 jours)

À moi

AIR FRANCE
MUTUELLE

Bonjour,

Je fais suite à la télétransmission de la Sécurité Sociale des soins dentaires du 13 octobre 2020 sur les dents 31,32,34,35,37,41,46,47.

Après vérification, je constate que nous avons déjà procédé au remboursement le 18 novembre 2019 pour une prothèse sur les dents 31, 32.

Si les travaux sont justifiés, merci de vous rapprocher de votre dentiste afin de nous adresser un courrier explicatif.

Afin de faciliter toutes vos démarches, nous vous invitons à vous rendre sur votre Espace Adhérent où vous pourrez déposer tous vos documents (factures, certificat de scolarité, avis d'imposition, etc...) et effectuer des modifications (iban, adresse, etc...).

Cordialement,


Votre Service Gestion Mutuelle Air France

